



## COMPTE RENDU RÉUNION DU JEUDI 06 MAI 2021 (VISIO)

**Étaient présents** : Patrice CLAVEL, Charline HALLEUR Fabrice BARETTI, Thierry LORRAIN, Louise DIETZ, Roselyne PEREIRA, Christophe DAMPENON, Aurélie BINDA, Séverine PREDINE

**Excusés** : Bénédicte BRUAND, Jean- Louis FRERE, Laurence CURIEN, Paul FRANCESCHINI.

### **1. Reprise des activités**

Est prévu la réouverture des bassins de l'agglomération le 10 mai 2021 pour les activités scolaires, les jeunes des clubs (- de 18 ans), le sport santé et le sport sur ordonnance. Le couvre-feu sera à 21 heures. Le bassin extérieur de Vesoul sera ouvert à partir du 31 mai, le Ludolac devrait démarrer sa saison au 15 juin. Le public et les clubs (autres catégories) seront autorisés à compter du 09 juin.

Le club reprendra ses activités à compter du mercredi 19 mai.

La présidente s'entretiendra avec le directeur des bassins de l'agglomération afin de préciser les créneaux de reprises ainsi que les mesures sanitaires mises en place.

### **2. Proposition d'un geste aux adhérents.**

Comme s'était engagé le comité lors de sa réunion de février, et au vu de l'impossibilité de s'entraîner en bassin durant une grande partie de l'année, le bureau a proposé 3 scénarii de dédommagement envers les adhérents de 2021.

Le comité directeur a validé un remboursement partiel suivant le montant payé de l'adhésion ainsi qu'un avoir de 15 % sur la réinscription pour la saison prochaine.

Un courrier explicatif sera adressé aux adhérents, avec une proposition d'abandon de dons au profit du club (un reçu pour déduction fiscale sera émis par le club).

Il est à noter que la Fédération Française de Natation et la Ligue de Bourgogne Franche Comté de Natation n'ont émis aucune proposition de remboursement ou dédommagement au club.

### **3. Réinscriptions et Tarifs saison 2021 – 2022**

Comme l'année passée, nous ouvrons les réinscriptions à compter du 15 juin jusqu'au 30 juillet pour donner la priorité aux nageurs licenciés de réserver leur place dans le groupe qui leur aura été attribué en fin de saison. Au-delà de cette date les places dans les groupes ne seront plus réservées.

Dans le contexte actuel, le comité directeur ne souhaite pas faire d'évolution tarifaire. Les tarifs des licences compétitions, adultes, et loisirs sont inchangés. Une réduction supplémentaire pourra même s'opérer pour certaines fratries.

### **4. Journée club le 12 juin au Ludolac.**

Le meeting du Ludolac n'aura pas lieu cette année, nous ne pouvons recevoir de compétiteurs et de public dans des conditions sanitaires satisfaisantes.

Nous organiserons cependant une après midi d'activités au Ludolac afin de permettre à de nombreux pratiquants de revenir au bord du bassin et de retrouver la convivialité de notre association.

L'équipe encadrante prépare le programme et un sondage par courriel et réseaux sera prochainement adressé aux adhérents afin de comptabiliser les participants et mettre en place les mesures sanitaires adéquates.

Un goûter est prévu à l'issue du rassemblement.

En cas de mauvaise météo, le club se réserve la possibilité d'annuler cette manifestation.

### **5. Projection compétitions**

Au vu de la situation, le club ne participera à aucun rassemblement /compétitions en bassin extérieur en juin ou juillet.